



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Votations fédérales du 19 mai : OUI et NON !

Scrutins d'importance le 19 mai prochain : le peuple est appelé à voter sur deux objets fédéraux : d'une part la Loi relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) et, d'autre part, la modification de la Loi sur les armes. Si les Verts neuchâtelois voient d'un très bon œil la modification de la Loi sur les armes, ils s'opposent fermement au projet RFFA, qu'ils considèrent comme une arnaque pour la classe moyenne !

Après avoir lancé le référendum contre la RFFA, les Verts font désormais campagne pour que les citoyen-n-e-s refusent le texte le 19 mai prochain. Car un OUI dans les urnes serait synonyme de démantèlement social aux graves conséquences pour la classe moyenne et les plus démunis-e-s. La sous-enchère fiscale intercantonale impliquera de grosses pertes financières pour les cantons et les communes. Conséquences : démantèlement dans la formation, crèches plus onéreuses, moins de possibilités de soutenir les personnes et familles en difficulté etc.

La diminution de l'impôt sur le bénéfice profitera avant tout aux entreprises et à leurs actionnaires, mais engendrera immanquablement à moyen terme hausse d'impôts ou diminution des prestations pour la population.

Enfin, combiner le projet fiscal avec un financement renforcé de l'AVS ne le rend pas plus digeste. Car même si les cotisations AVS augmenteront proportionnellement au salaire, on sait que pour les bas revenus, cette perception sera plus douloureuse... et n'apportera pas un centime de plus une fois à la retraite.

A l'opposé, les Verts neuchâtelois plébiscitent la modification de la Loi sur les armes. L'accès aux armes semi-automatiques se verra limité dans un souci de protection de la population. La Suisse respectera ainsi la directive européenne émise suite aux vagues d'attentats de ces dernières années. Refuser la modification de la Loi sur les armes impliquerait, de plus, la sortie immédiate des accords de Schengen-Dublin avec des conséquences néfastes pour le secteur du tourisme, la coopération policière et notre sécurité. Rappelons que ni les armes d'ordonnance, ni les tireurs « sportifs », ni les chasseurs ne sont concernés par la révision de la loi...

Neuchâtel, le 11 avril 2019

CONTACTS

Patrick Herrmann, président des Verts neuchâtelois
patrick.herrmann.gc@ne.ch, tél. mobile : 079 320 16 28

Secrétariat cantonal
info@verts-ne.ch, tél. : 032 852 07 26